**Actualité 2 : Déneigez avant d’embarquer ! ❄️**

**ÉVITEZ** de rester à l’intérieur d’un véhicule à essence en marche non adéquatement déneigé, surtout si le tuyau d’échappement est obstrué par la neige.

 Le Centre antipoison du Québec recommande les actions suivantes :

* Déneiger sa voiture adéquatement, surtout au niveau du tuyau d’échappement, avant d’y entrer ou de permettre à quiconque d’y monter ;
* Si la voiture a fonctionné alors qu’elle était encombrée de neige, s’assurer de bien la ventiler avant de s’y installer.

**Pour plus de détails, consultez le site du Centre antipoison du Québec ➡️** [ciussscn.ca/prevention-intoxications](https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/antipoison/prevention-des-intoxications)

#PrévenirLesEmpoisonnements